



DECLARATION LIMINAIRE DU Sne-FSU

Comité Social d'Administration du mardi 02 juin 2026

Monsieur le président,

C'est avec effarement que le Sne-FSU a appris par le ministère ce 27 mai au matin, les résultats des négociations pour les quasi-statuts Agence de l'Eau et Environnement. Le Sne-FSU tient à signaler que ces négociations avec le guichet unique (budget/fonction publique) se sont faites en toute opacité car aucun document ou proposition de rédaction n'a été soumise aux représentants des personnels lors des réunions dites de négociation au ministère, tant par le ministère que par l'OFB. Le non-recrutement sur quasi-statut à compter du 1er janvier 2028, programme un enlisement de la carrière des agents qui resteront sur ce statut rendu moribond. Le Sne-FSU s'aperçoit que cette position du guichet unique reflète bien la volonté qui était affichée au premier abord par certains établissements de pouvoir recourir à un recrutement hors quasi-statut. Quelle garantie de déroulement de carrière équitable, de rémunération à travail égal salaire égal, d'égalité de traitement homme/femme allez-vous nous proposer ? Nos craintes sont grandes. Allez-vous, Monsieur le président, commencer à recruter certains personnels hors quasi-statut environnement avant la date butoir ? Que va-t-il advenir des personnels actuellement en CDD et qui seront cédés avant ou après le 01 janvier 2028 ? Comment allez-vous prendre en compte l'ancienneté des personnels déjà en poste en termes de rémunération, par rapport à de nouvelles recrues ? Avez-vous prévu d'anticiper les risques psychosociaux et gérer les troubles que tout cela va générer ?

Autre sujet, le Sne-FSU remercie la cour des comptes pour le rapport qu'elle a produit sur la police de l'eau : M. le président, les représentants du personnel du Sne-FSU n'ont eu de cesse de vous dire que les différentes administrations ne faisaient pas leur partie de suites administratives. Maintenant que c'est écrit dans un rapport, vous allez peut-être arriver à nous croire ? L'OFB va peut-être arrêter d'essayer de pallier ces manques en se contorsionnant dans tous les sens.

Ce n'est pas la peine de modifier les instructions police administrative et police judiciaire au pas de charge, arrêtez de préparer la piste aux politiques sous l'influence de certains lobbies qui veulent que les inspecteurs de l'environnement arrêtent d'effectuer leur travail. Le constat est clair, les moyens ne suffisent ni à garantir le bon état écologique des rivières, ni à garantir la qualité de l'eau potable.

Allez-vous choisir l'efficacité des missions de l'établissement ou céder aux pressions ? Nous avons un indice, vous aller jusqu'à changer le nom de la direction générale déléguée mobilisation de la société en direction générale déléguée à l'accompagnement des politiques publiques et des acteurs dicit "de

manière à mieux refléter la réalité de ses missions, notamment vis-à-vis des parties prenantes externes". Pour les représentants du Sne-FSU, les mots ont un sens et la mission d'origine est bien la mobilisation.

Pour conclure sur ce sujet, nous pouvons faire le constat que les points portés à l'ordre du jour de ce CSA répondent en grande partie aux pressions extérieures.

Le Sne-FSU a également énormément de crainte sur différents points que nous vous avons soumis en partie et pour lesquels nous n'avons pas eu de réponse de votre part :

1 - Que va-t-il advenir du service qualité de vie au travail au départ de l'adjoint à la DRH chargé des relations sociales, de la politique de prévention, compte tenu des moyens alloués au service qualité de vie au travail, de la tenue des élections professionnelles, des visites de services de la formation spécialisée, de l'organisation d'une délégation d'enquête si urgence ?

La charge de travail des uns et des autres étant déjà plus que tendues, êtes-vous conscient que ce service pourrait "exploser" à tout moment ?

2 - C'est sans compter qu'à nouveau, le Sne-FSU a de plus en plus de remontées sur le fait que les personnels n'obtiennent pas de réponse lorsqu'ils sollicitent les services de la DRH. Ceux-ci souffrent toujours d'un déficit de personnel.

La volonté du Sne-FSU est de prioriser le sujet de la charge de travail. Soyez informé que certains services font l'impasse sur le sujet en raison de ladite charge de travail.

3 - Il y a également les cas de management toxique dans différents services : cette inaction auprès des managers concernés condamne de fait des dizaines d'agents. S'ils ne sont pas atteints de troubles psychosociaux, c'est qu'ils changent de vie en changeant de service ou en désertant l'OFB pour trouver une communauté de travail plus saine. Quand pouvons-nous espérer une réelle prise en compte sur ce sujet ou continuez-vous dans le déni ?

Nous constatons que vous êtes plus prompt à répondre au malaise agricole et à certains de ses syndicats qu'à vos agents.

Et enfin, le Sne-FSU vous rappelle que transmettre des documents dans la continuité des groupes de travail, avec un mode correction apparente et dans des délais raisonnables, contribuerait à un dialogue social plus constructif et respectueux du travail de chacun.

Le Sne-FSU pourrait ironiser en demandant de travailler sur une fiche réflexe sur le fonctionnement des instances ?

Le Sne-FSU attend vos réponses.